

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,
Environnement et Urbanisme pour la ville durable
www.loire-baratte.com

n° 39

Automne
Hiver
2015-2016

En bref :

- L'hiver, le vent, la pluie... et la transition écologique de l'économie

Actus:

- L'agriculture urbaine aux assises de la transition énergétique

Patrimoine :

Les fossés, régulateurs des inondations saisonnières

Les gens :

- Olivier ROY, retour sur le val de la Baratte

En bref : L'hiver, le vent, la pluie... Au cœur des jardins, jardiniers et maraîchers sont aux prises avec les éléments, continuent inlassablement leurs travaux du moment et préparent le terrain pour le retour des beaux jours... Pendant ce temps, l'agriculture urbaine progresse partout en France, en Europe et dans le monde ! Ce phénomène médiatisé résulte de la convergence d'attentes sociétales fortes et de la réponse des territoires engagés dans la lutte contre l'étalement urbain, les émissions de CO2 et le développement de l'économie circulaire. Partout la transition écologique de l'économie se traduit par des actions visibles qui changent notre vie !

Actus

L'AGRICULTURE URBAINE AUX ASSISES EUROPEENNES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE (janvier 2016, Dunkerque)

Les villes font face à des enjeux tels que les émissions de CO2 liées aux transports des produits alimentaires. Un nombre croissant de villes en Europe mettent en place des projets d'agriculture urbaine plébiscités et demandés par les habitants. De la création de fonctions sociales, à la réinsertion dans l'emploi ou au projet éducatif, un large éventail de pratiques marchandes et non marchandes découle des agricultures citoyennes et professionnelles (au champ, interstices urbains, sur le bâti, jardins ouvriers...). A la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'ajoutent des co-bénéfices (santé humaine, salaire des agriculteurs, biodiversité, eau...)

Parti de rien, la **ville de Lisbonne** a conçu et réalisé une trame verte à travers le tissu urbain en un projet multifonctionnel constitué d'espaces verts et agricoles sur lequel toutes sortes d'activités prennent forme, selon des techniques écologiques. Le but est de lutter contre les îlots de chaleur, d'apporter des produits alimentaires locaux, d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en expérimentant des solutions écologiques adaptées au climat.

Pour sa part, **Bordeaux métropole**, développe une **politique du « Manger Local »** en facilitant le développement de l'agriculture par l'aménagement du territoire, la refonte de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Elle a classé au PLU des territoires agricoles en zone A (Agricole) explique Alain de Framond, Directeur Nature, Bordeaux métropole. Il affirme que la question alimentaire ne peut être considérée qu'au seul prisme du pétrole et que par ailleurs, Bordeaux n'a qu'un jour d'avance de nourriture.

L'agriculture métropolitaine de Bordeaux représente 6 000 hectares, 176 exploitations, plus de 1 000 emplois dans une grande diversité de savoir-faire sur les communes de Bordeaux métropole. La distribution en modes de vente directe permet la commercialisation de toutes sortes de produits (vente sur site, 30 associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), marchés fermiers, marchés de producteurs de pays, drive fermier (point retrait), la Ruche qui dit Oui, et plusieurs autres canaux de distribution comme les coopératives ou magasins collectifs...)

Patrimoine naturel

LES FOSSES, REGULATEURS DES INONDATIONS SAISONNIERES

Le val maraîcher de la Baratte, situé en point bas est chaque année saturé par les eaux de ruissellement et les remontées de nappes phréatiques.

Par endroits, le réseau des fossés a été comblé ou mis à mal par le nombre des années. Par manque d'entretien les fonctions de drainage ne sont plus assurées et les parcelles baignent dans l'eau. Les choses devraient changer car les jardins sont progressivement repris en main. Les noues (fossés) restaurées pourront à nouveau jouer leur rôle de régulateur des écosystèmes, éponger les parcelles et attirer la faune et la flore sauvages.



Un entretien manuel régulier des noues évite bien des problèmes lors des inondations saisonnières

OLIVIER ROY, RETOUR SUR LES TERRES DE LA BARATTE

La ferveur de l'hiver donne souvent naissance à de beaux projets...

C'est ainsi qu'une nouvelle association est née sur le val maraîcher. Son nom est prometteur : "Les jardins du Vernai, Terres de Baratte".

En perpétuant les savoir-faire et en "retroussant ses manches", son fondateur, Olivier Roy, a l'ambition de prouver que "rien n'est impossible à celui qui veut vivre par et avec sa terre".

Né au sein d'une famille d'agriculteurs à l'ancienne, il milite en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Il connaît de longue date le val de la Baratte et la qualité de ses terres maraîchères. Fort de 18 ans d'expérience en qualité de collaborateur au jardin d'insertion par le maraîchage des Restos du Coeur*, Olivier n'est pas un débutant.

Son association, fournira à ses adhérents légumes de saison, herbes aromatiques et fleurs à couper. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* Avant d'être à Sermoise, le jardin des Restos du Coeur étaient installés sur le val de la Baratte



Olivier Roy
Retour sur le val maraîcher de la Baratte

Les jardins du Vernai, Terres de Baratte (Association loi 1901)

« Laissons à la nature le temps de faire son œuvre »

Légumes de saison, aromates, fleurs à couper



OUVERTURE LE 21 MAI 2016

**Horaires : mercredi de 15 à 20 h et samedi de 8 à 13 h
18, rue du Vernai, 58000 NEVERS**

Adhésion, renseignements... Tél : 07 77 67 64 57 – Courriel : lesjardinsduvernai@gmail.com

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP, certifié FFP projets urbains et développement durable
Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
Face book : Association Saint-Fiacre Loire-Baratte
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

Vous aimez et respectez ce que nous faisons depuis plus de 10 ans pour notre patrimoine collectif, alors rejoignez-nous

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 8 euros d'adhésion (15 euros par couple) à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)